



SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 - SAINT ETIENNE DE MONTLUC

PERSONNES PRESENTES : A. FONTAINE (Malville), G. FRESNEAU (St Etienne de Montluc), P. BENBELKACEM (Corsept), G. LECLEVE (Chaumes en Retz), C. BOCQUET (Vue), Y. M. DELANOË (Cordemais), R. ROLLAND (Cordemais), M. C. GOBIN (Bouaye), M.E. DURAND (Cordemais), D. MANACH (Malville), A. LANCIEN (Cordemais), J.P. NICOLAS (Bouée), J.P. BIORET (Bouée), R. LEYOUDEC (La Chapelle-Launay), L. DRONET (Brains), D. RONTE (Sud Loire Avenir), J. GARREAU (Sud Loire Avenir), J.M. ALLAIS (Pont Saint Martin/Sud Loire Avenir), C. STEPHAN (Estuarium).

PERSONNES EXCUSEES : L. NORMAND (Cheix en Retz), F. HERVOCHON (Conseil départemental L.A.), H. LEBEAU (Couëron), C. MAURICE (La Montagne), F. POUPARD (La Montagne), C. BIGUET (Lavau sur Loire), D. PILET (Machecoul Saint Même), J.C. LEMASSON (Saint Aignan de Grand Lieu), D. PACAUD (Saint Brevin les Pins), J. DALIBERT (La Chapelle Launay), M. GANDOLPHE (St Herblain), D. GERARD (St Herblain), J. BLIGUET (St Jean de Boiseau), P. PRAS (St Jean de Boiseau), P. BEILVERT (St Leger les Vignes), B. COUDRIAU (St Lumine de Coutais), J. CHARRIER (St Mars de Coutais), B. MORILLEAU (Sainte Pazanne), J. GUIBERT (Ste Pazanne), P. EVAIN (Saint Père en Retz), A. KLEIN (Savenay), M. BIGEARD (Conseil départemental L.A.), Régine COJEAN (Brains).

Ordre du jour :

1. Point sur les dernières délibérations reçues exprimant la volonté des communes à prendre part à la réflexion (17 délibérations reçues à ce jour),
2. Organisation du colloque sur le fonctionnement des Parcs qui se tiendra Salle de l'Estuaire à Couëron le mardi 27 novembre 2018 après-midi.
3. Présentation du site Internet créé pour répondre aux questions que se posent les élus sur le projet.

1. Point sur les délibérations reçues et le positionnement des communes

La directrice d'Estuarium, C. Stephan, a présenté, une carte réactualisée, depuis la dernière réunion de juin, montrant le positionnement des communes vis-à-vis du projet de Parc. A ce jour, 17 communes ont délibéré favorablement pour continuer à discuter autour de ce projet, 12 ne se sont pas encore prononcées, 5 n'ont pas souhaité se prononcer et 7 se disent non concernées voire défavorables. Jacky Garreau membre de l'association Sud Loire Avenir regrette de voir le territoire du lac de Grand Lieu scindé en deux. D. Ronté, membre également de l'association S.L.A., nous a confié qu'il a pu échanger avec plusieurs élus régionaux de l'actuelle majorité. Ils se sont dits réticents à l'idée d'un grand Parc Estuaire et Grand Lieu. Leur expression est celle, selon eux, de certains élus du territoire actuellement hostiles à associer les territoires estuariens avec ceux du lac. Ils craignent de voir la gouvernance de leur territoire leur échapper et leur participation financière mise au profit du développement d'autres secteurs. Par peur de ne pas pouvoir tirer à eux les bénéficiés d'un tel outil (nouveaux projets,

Investissements, fréquentation, etc...), ils préféreraient mettre leur veto, voire étudier la création non pas d'un Parc, mais de 2 Parcs « Grand Lieu » et « Estuaire ».

La directrice a proposé aux membres du Groupe de réflexion qu'un rendez-vous, les associant en fonction de leur localisation, puisse se faire auprès des communes qui ne se sont pas encore positionnées. La maire de Corsept, P. Benbelkacem s'est dite favorable à l'idée, car selon elle, il ne suffirait pas de grand-chose pour arriver à les convaincre. Beaucoup d'entre eux sont favorables, mais à certaines conditions. Le maire de Vue, C. Bocquet approuve en disant que, c'est à la fois, le manque d'information et l'absence de positionnement de la Région qui peuvent rendre les élus frileux. La directrice renchérit sur ce dernier argument, en disant qu'une partie des communes de Nantes métropole, mais également Rouans se disent être en attente de la décision de la Région pour s'engager dans le projet. Les membres du Groupe ont acquiescés que si tout le monde s'attend, rien ne se fera. La directrice a d'ailleurs suggéré à plusieurs communes de Nantes métropole d'organiser une réunion entre elles sur le sujet pour qu'elles puissent se positionner sereinement sur le sujet. D. Ronté de S.L.A. a rencontré un certain nombre d'élus de tous territoires et de tous bords politiques qui tous se sont exprimés sur leurs besoins de voir se dessiner les contours d'un projet concerté de territoire pour se prononcer. Il faut, selon lui, montrer que les nouveaux Parcs ne coûtent pas aussi chers que les anciens. En cela, il faut démarrer petit, gérer les priorités et convaincre pour faire plus. Et rappeler qu'un Parc permet de rassembler des finances publiques et privées pour investir sur un territoire identifié.

La décision a été prise de se concentrer sur l'organisation de cet événement et sur l'ébauche d'un projet de territoire, pour convaincre les dernières communes à rejoindre le Groupe. C'est important, selon le maire de Chaumes en Retz, G. Leclèsve, d'avancer sur le sujet et de montrer concrètement où l'on va. C'est la seule manière, selon lui, pour arriver à ce que les élus s'approprient le projet. Pour l'écriture de ce projet de territoire, chacun des membres s'est engagé à interroger les élus de sa municipalité sur leurs attentes vis-à-vis de ce Parc et à faire remonter ces éléments à la directrice d'Estuarium, avant la prochaine réunion du groupe de réflexion.

1- Organisation du colloque

C. Stephan, directrice d'Estuarium informe les membres que la date du mardi 27 novembre 2018 après-midi a été arrêtée pour l'organisation du colloque. Elle en profite pour remercier la commune de Couëron qui a accepté d'accueillir cette manifestation dans sa salle de l'Estuaire. Des contacts ont pu être établis avec plusieurs Parcs, dont celui du Golfe du Morbihan qui s'est dit d'ores et déjà favorable à une intervention.

D. Ronté de S.L.A. suggère d'inviter Eric Provost (président du PNR de Brière) à la prochaine réunion du Groupe de réflexion. Les membres du Groupe ont reconnu tout l'intérêt d'une rencontre avec Monsieur Provost, mais pas nécessairement lors de la prochaine réunion, dont la séance va être consacrée à l'ébauche du projet de territoire et à l'organisation du colloque.

L'association Estuarium, n'ayant pas de budget pour l'organisation de ce colloque, souhaite réduire les coûts en concevant en interne l'invitation et en l'envoyant uniquement par mail. La directrice d'Estuarium a demandé à ce que chaque commune puisse lui communiquer l'adresse mail de tous les élus. Sa requête a été rejetée, le Groupe a préféré que l'invitation soit adressée uniquement au maire et aux élus référents. Par ailleurs, les membres du Groupe ont proposé de compléter ces envois en imprimant eux-mêmes le nombre d'invitation souhaité. La liste réalisée par Estuarium devra être envoyée à chacun des membres pour être complétée. La décision a été prise de convier à ce colloque toutes les parties concernées de près ou de loin par ce projet de PNR : élus, techniciens, représentants de l'Etat, du Conservatoire du littoral, du monde agricole, cynégétique, halieutique, touristique,

portuaire et industriel, membres d'associations environnementales, d'histoire locales, des syndicats de marais, ...

Quant au fait d'associer le Conseil régional à la tenue de ce colloque, la directrice d'Estuarium dit avoir du mal à décrocher un rendez-vous avec les techniciens. Elle propose que leur soit adressé le dernier compte rendu du Groupe de réflexion, afin qu'ils puissent disposer du relevé de décisions où il est fait mention de cette sollicitation.

2- Les outils de communication à mettre en place pour accompagner le groupe de réflexion

La directrice d'Estuarium a présenté sur écran le site Internet réalisé en interne à partir d'un modèle gratuit proposé par le site Jimdo. Une discussion a pu avoir lieu autour du titre pour faire en sorte qu'il

Relevé de décisions :

- 1- Programmer un rendez-vous avec Eric Provost, président du Parc de Brière
- 2- Récupérer les attentes des communes vis-à-vis de ce projet de PNR
- 3- Réaliser l'invitation au colloque dans un format numérique pouvant être imprimé
- 4- Envoyer les codes d'accès du site internet PNR aux membres pour relecture
- 5- Travailler à l'ébauche d'un projet de territoire

soit ni trop long, ni trop compliqué. L'abréviation PNR peut, selon certains, ne pas être assez clair, d'où l'importance de mettre dans le titre ou en tout début de présentation la signification de ces 3 lettres. Le titre retenu est : Projet de PNR Loire Estuaire Grand Lieu. Les membres ont souhaité que le périmètre du projet de parc puisse être matérialisé sur la carte représentant l'ensemble des communes concernées, afin de voir plus clairement la surface que cela représente pour chacune d'elles. La maire de Corsept a suggéré que soit mis en avant les avantages d'un tel projet pour le territoire, notamment en matière d'attractivité, grâce à ce label de qualité, et qu'un lien puisse être fait vers le site de la Préfecture où il est question du Pacte de l'estuaire.

J. Garreau de S.L.A. a demandé qu'une sorte de « boîte à idées » puisse être mise dans le site, afin de recueillir des suggestions. C. Stephan d'Estuarium a expliqué que la gratuité du site ne permet pas de créer autant de pages souhaitées, mais qu'elle s'engageait à trouver une astuce pour insérer cette catégorie. A. Lancien, représentant de la mairie de Cordemais, a demandé le remplacement du titre, d'une des rubriques, « avantages/inconvénients » par « Pourquoi un Parc ? », d'une part, pour être cohérent avec le titre de l'autre rubrique « Qu'est-ce qu'un Parc ? » et d'autre part, pour ne pas insinuer d'emblée qu'il peut y avoir des inconvénients. La fiche d'inscription au colloque devra être retirée, afin de réserver cet événement aux seules personnes invitées.